

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 23 Février 2010

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le Mercredi 23 Février 2010 à 18h sous la présidence de Monsieur BLANC Thierry, Maire
Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE GROUBACH DUPUIS -RABION RULLIER
CHORON PEIFFER ROBIN
Absents Mr BATTAGLIA Mme CADIOU Mr LICOIS

Schéma d'assainissement

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme, il est nécessaire de mettre à jour le schéma d'assainissement. Le Maire a sollicité le cabinet d'études Hydraulique Environnement qui a fait une proposition pour un montant de 2 900€HT, proposition acceptée par le Conseil Municipal.

Ecole

Afin de préparer le descriptif des travaux qui sera expédié aux différentes entreprises, l'architecte a besoin de l'étude de sol.

Deux cabinets ont fait des propositions

Aquitera pour 1 387€

Et AIS pour 1435€

Le Conseil Municipal retient Aquitera

La procédure qui sera mise en place pour ces travaux est un marché selon la procédure adaptée.

Panneaux routiers

Mr Groubach a fait établir une estimation par l'entreprise Challenger pour 14 panneaux qui est de 2 107€ Ht. Ce devis est accepté par les conseillers

Personnel communal

Le Maire rappelle à ses collègues que le contrat CAE de Pascal Rochard vient à expiration le 5 Mai prochain.

Compte tenu qu'il est en possession d'un certificat de personne ayant un handicap, il peut bénéficier d'une prolongation de trois ans dans le même cadre d'emploi, remboursé par l'Etat à hauteur de 90% jusqu'à 35 h par semaine

Monsieur le Maire propose de passer son temps hebdomadaire de 20 à 28 Heures ;

Pour 28 heures par semaine le coût pour la commune s'élèverait à 234€ par mois.

Les Conseillers donnent leur accord à ce renouvellement pour 3 ans à 28H/ semaine.

Le temps de travail des deux employés communaux sera réorganisé pour la période d'été.(Plus d'heures par semaine en été et moins en hiver)

Compte administratif et Compte de Gestion

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice comptable présenté par le Maire qui est en tous points égal au Compte de Gestion du Percepteur approuve le Compte administratif de 2009.

Compte tenu des résultats l'affectation suivante est votée par les conseillers :

28 051,96€ en excédent 2009 du fonctionnement plus 100 468,81€ reportés de 2008 soit un total de 128 520,77€ dont 86 018,44€ seront affectés en investissement pour équilibrer les prévisions de 2009 et 42 502,33€ seront repris en fonctionnement au budget 2010.

Divers

Le Conseil décide de donner une coupe au syndicat d'initiative pour « le rallye des tacots »
Mr le Conseiller Général ne pourra pas être au repas des Anciens de la commune le 28 Mars.

Analyse financière de la commune

Monsieur le receveur municipal a finalisé son étude financière de la commune qui est remise à chaque conseiller.